

**Formulaire d'information standard pour des contrats conclus,
en situation de présence physique avec le client,
pour des prestations produites par SVLT
ou encore pour du transport sur une ligne régulière
ou encore pour une location saisonnière
(Annexe 2C)**

Si, après avoir choisi un service de voyage du type :

- prestation produite par sud Vendée littoral tourisme,
- prestation de transport sur une ligne régulière,
- location saisonnière,

et l'avoir payé, vous réservez des services de voyage supplémentaires pour votre voyage ou séjour de vacances par l'intermédiaire de notre entreprise **Sud Vendée Littoral Tourisme**, vous NE bénéficierez PAS des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme.

Toutefois, si vous réservez des services de voyage supplémentaires au cours de la même visite ou du même contact avec notre entreprise **Sud Vendée Littoral Tourisme**, les services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée. Dans ce cas, **Sud Vendée Littoral Tourisme** dispose, comme l'exige le droit de l'Union européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité.

Nous rappelons que **Sud Vendée Littoral Tourisme** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité (APST - tél +33 (0)1 44 09 25 35 – fax. +33 (0)1 44 09 88 00 – courriel. info@apst.travel – 15 avenue Carnot – F-75017 PARIS) si les services de voyage leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de **Sud Vendée Littoral Tourisme**. Remarque : cette protection contre l'insolvabilité ne s'applique pas aux contrats conclus avec des parties autres que **Sud Vendée Littoral Tourisme** qui peuvent être exécutés en dépit de l'insolvabilité de **Sud Vendée Littoral Tourisme**.

Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplgfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

Sud Vendée Littoral Tourisme (DMO - Organisme local de tourisme) - Immatriculation : IM 085160004
Bâtiment intercommunal - Rond-Point La Delphine - 4 route de Luçon - F-85580 SAINT-MICHEL-EN-L'HERM
Tél. +33 (0)2 51 56 37 37 - Courriel. info@sudvendeelittoral.com - Internet. www.sudvendeelittoral.com